

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 juillet 2018
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 26 juillet 2018, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Veillez trouver ci-joint une déclaration du Gouvernement yéménite par laquelle celui-ci condamne l'attentat terroriste perpétré par les milices houthistes contre les pétroliers saoudiens en mer Rouge.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente déclaration aux membres du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ahmed Awad **bin Mubarak**



Annexe de la lettre datée du 26 juillet 2018 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Gouvernement yéménite au sujet de l'attentat perpétré par les houthistes contre des pétroliers saoudiens en mer Rouge

**Le 26 Juillet 2018
(un résumé traduit)**

Le Gouvernement de la République du Yémen condamne l'attentat perpétré par les houthistes contre deux pétroliers appartenant à la compagnie nationale de transports maritimes de l'Arabie saoudite, transportant chacun 2 millions de barils de pétrole brut, après qu'ils ont traversé le détroit de Bab el-Mandeb, en mer Rouge, dans la matinée du mercredi 25 juillet 2018.

Le Gouvernement demande à la communauté internationale d'appuyer la campagne qu'il mène pour libérer la côte occidentale du Yémen des mains des milices houthistes soutenues par l'Iran et à faire pression sur elles pour les amener à se retirer de Hodeïda. Il souligne que le contrôle que les houthistes continuent d'exercer sur le port stratégique de Hodeïda et sur la côte ouest constituera une menace pour la navigation internationale.

Cet attentat terroriste, qui n'était pas le premier, s'inscrit dans le cadre d'opérations similaires menées par les houthistes pour menacer le transport maritime international et nuire aux intérêts du Yémen et du monde. Les houthistes ont par le passé visé un cargo des Émirats arabes unis, lancé des attaques répétées contre d'autres navires, et posé des centaines de mines marines qui constituent une menace pour les pêcheurs yéménites et les couloirs de navigation de la mer Rouge.

Le Gouvernement fait observer que cet attentat a eu lieu pendant que l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Yémen, M. Martin Griffiths, se trouvait dans la capitale Sanaa où il menait des activités de médiation concernant Hodeïda. Le Gouvernement note en outre que l'attentat s'est produit juste après que l'Iran a proféré des menaces contre les voies internationales de navigation maritime et les exportations de pétrole en provenance des pays voisins.

Le Gouvernement fait observer qu'au cours des trois dernières années, et durant chaque cycle des précédents pourparlers de paix, les houthistes ont toujours cherché à compromettre la paix en fomentant des crises qui constituent un obstacle majeur au processus de paix au Yémen.

Le Gouvernement demande une fois de plus à la communauté internationale de l'aider à mettre un terme à ces attentats terroristes perpétrés par les houthistes, conformément aux dispositions, notamment conventionnelles, du droit maritime international. Le Gouvernement souligne en outre que la sécurité de la navigation maritime internationale en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb est l'une de ses priorités et qu'il ne permettra à aucune partie de nuire à ses intérêts vitaux.